



COMITE INSTITUTIONNEL CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE

16 octobre 2023 – Hôtel de Ville

PRESENTS :

Gregori AKERMANN (INRAE), Mikaele MOINE-CERAME (Comité Citoyen Alimentation), Ange VILLEVIEILLE (DRAAF Occitanie), Aubane VERGER (Région Occitanie), Genevieve SILBERSTEIN (Secours Catholique) Marine ABOUTAIEB (La Cagette) Philippe BRUN (Les Petit Débrouillard), Candice FOY (La Cagette), Killian VALLOIS (Vrac & Cocinas), Celine PAULET (CCAS/ CEIS), Marie MASSART (Ville de Montpellier) Marie-Clémentine FOUSSAT (Ville de Montpellier), Gérard STRAUMANN (La Graine), Isabelle TERRASSON (3M), Cécilia DARBOURET (Comité Citoyen Alimentation), Samira YAKHLEF (Comité Citoyen Alimentation), Paul ROUVEYROL (Comité Citoyen Alimentation), Jérémie CREPIN (Ville de Montpellier), Sébastien LEVIONNOIS (Les Greniers D'abondances), Patricia CHARVIN (Conseil Départementale Hérault), Séverine SAINT-MARTIN (Ville de Montpellier), Marco LOCURATOLO (FRCIVAM Occitanie), Sophie SACHET (Comité Citoyen Alimentation), Emmanuel THOMAS (3M), Pauline SCHERER (Vrac & Cocinas)

ORDRE DU JOUR :

- Point d'avancement de l'expérimentation
- Premiers résultats et avancement du travail de recherche
- Projections pour 2024 et 2025 pour valider collectivement des perspectives de suite
- Retours des institutions présentes sur l'actualité de leurs politiques publiques en lien avec le projet

Pour rappel, le 1^{er} avait eu lieu le 13 octobre 2022. Pour ce 2^{ème} comité institutionnel on remarque la présence d'une diversité d'acteurs (membre du collectif de coopération et du Comité Citoyen de l'Alimentation).

1- AVANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION

RAPPEL HISTORIQUE ET CONTEXTE

Le projet est né du programme **Territoires à VivreS financé dans le cadre du plan de relance par l'Etat** porté par 5 réseaux associatifs (Vrac, Réseau Cocagne, UGESS, Civam, Caritas France) pour expérimenter de nouvelles approches contre la précarité alimentaire et favoriser l'accès du plus grand nombre à une alimentation durable, en travaillant sur 3 axes : la coopération multi acteurs, la démocratie alimentaire et le lien avec les questions agricoles.

Depuis le démarrage en septembre 2021 à Montpellier, **un collectif de 25 organisations est rassemblé autour de cette expérimentation**, structuré autour d'un 1^{er} cercle d'implication / 2^{ème} cercle de suivi, et une bonne dynamique et des séances de travail régulières. Ce collectif a **imaginé les contours d'une expérimentation de Caisse Alimentaire Commune avec une marge assez grande pour la co- construction avec les citoyens.**

La **Caisse s'inscrit dans une recherche action**, avec des questions pragmatiques et plus théoriques, pour répondre globalement à l'objectif : « **Comment développer une approche systémique des enjeux d'accès à l'alimentation dans une perspective de sécurité alimentaire durable ?** »

Le projet se déroule dans une logique de co-construction, et d'une démarche continue et simultanée d'analyse de ses effets.



Concrètement, la Caisse alimentaire commune est donc

- Un **budget collectif** alimenté entre autres avec des cotisations (chacun cotisant en fonction de ses moyens),
- Gouverné par un **comité citoyen**,
- Doté d'un outil de transaction qui est la **Mona** développée en partenariat avec la Graine,
- Un **circuit de distribution conventionné** : lieux choisis par le Comité citoyen à partir d'une élaboration collective de critères de qualités),
- Un **travail sur les approvisionnements** est également conduit, avec un travail de recherche d'opportunités de mutualiser des systèmes de logistiques, pour améliorer les conditions de travail des agriculteurs au-delà des retombées de la Caisse.

ORGANISATION DE L'EXPERIMENTATION :

- **Collectif de coopération**
- **Comité citoyen** + un groupe d'animation de ce comité ; ce groupe a été constitué à l'issue d'un travail engagé en janvier 2022 de mobilisation citoyenne dans les différents quartiers au travers des réseaux de chaque association mobilisée pour donner envie à des gens de s'impliquer avec un objectif de 50 % des membres du comité citoyen en situation de précarité alimentaire.
- **Comité institutionnel** : rassemblant des acteurs soit financeurs, soit concernés par le projet
- **Comité scientifique** : 11 chercheurs + étudiants

CALENDRIER

Le calendrier imaginé au démarrage a jusqu'ici globalement été respecté ;

Le **Comité citoyen a été lancé le 1^{er} octobre 2022** puis s'est réuni tous les 15 jours jusqu'au lancement de la Caisse, puis chaque mois depuis février, avec séances intermédiaires sur sujets spécifiques quand c'était nécessaire. **A partir de novembre 2023, est prévu l'élargissement du Comité à 61 personnes.**
(cf Présentation des thématiques des séances dans le support PPT)

Le **lancement de la Caisse a eu lieu le 28 janvier 2023**, avec un certain enthousiasme et une fréquentation forte, au-delà même de ce qui était espéré.

LE COMITE CITOYEN

Composition et caractéristiques du Comité citoyen : (détails dans le support)

81 % de femmes

52 % entre 45 et 64 ans

53 % en emploi

74 % déjà membres d'une association

30 % vivent en famille

un certain nombre de foyers avec très peu de ressources

Témoignage du comité citoyen (Samira):

je me sens très chanceuse d'avoir pu participer dès le début au Comité citoyen; cette expérience m'a permis de rencontrer des gens et une prise de conscience que c'est difficile de s'alimenter correctement et de l'afficher publiquement et devant les institutions ;

Cette expérience m'a aussi permis de prendre conscience de la situation de précarité des paysans, qui souvent n'est pas perçue par les mangeurs.

La Caisse m'apporte une aide réelle pour améliorer la qualité de mon alimentation.

J'ai grandi en maturité, en compréhension ; grâce à beaucoup de bienveillance et de soutien au sein du Comité ;



LE LANCEMENT DE L'EXPERIMENTATION

Le Comité Citoyen a travaillé sur les modalités concrètes de l'expérimentation, avec notamment deux décisions majeures :

- **Le guide d'autodétermination de la cotisation** : il a été décidé que les cotisations soient libres, auto-déterminées, et ne fasse l'objet d'aucune demande de justification ; en revanche il s'est avéré nécessaire de proposer des méthodes d'auto-détermination et de donner des points de repères pour accompagner les expérimentateurs dans la définition de leur cotisation. 3 approches sont proposées pour évaluer le montant de sa cotisation : le revenu, le reste-à-vivre, et le panier de courses. Avec pour chacun quelques chiffres repères pour objectiver sa situation personnelle (salaire médian/moyen/minimum, reste à vivre décent / minimum, budget alimentaire moyen...). A noter : afin de toucher le maximum de gens, il a été arbitré une participation par foyer (et non par personne).
- **Les modalités de conventionnement**
Le conventionnement se déroule en 3 phases :
 - ° conventionnement des 5 lieux de distribution partenaires du projet (pour le lancement en février 2023)
 - ° conventionnement de l'existant (en cours depuis mars 20223) ; commerces identifiés par les membres du Comité citoyen et les expérimentateurs ; aujourd'hui 40 points de vente acceptent la MonA dont 10 magasins et 30 producteurs en direct
 - ° transformation des paysages alimentaires (perspectives pour fin 2024)NB : le conventionnement est limité dans le temps.

Un **gros travail sur les critères de conventionnement a été réalisé** ; les membres du Comité citoyen venant avec des expériences très différentes, cela transparait dans les discussions pour aboutir à des critères partagés ou des échelles de critères, avec une place pour les marges de progrès et les bémols acceptables ou les vetos à poser. Les critères évalués sont les suivants :

- **Praticité et accessibilité**
- **Qualité environnementale et santé** (bio, local, circuits courts) > des « idéaux » sont définis, et le comité apprécie comment les structures sont avancées ou tendent vers ces idéaux ;
- **Relation avec les producteurs** : par exemple quels sont les termes de la négociation des tarifs ?
- **Modèle économique, gouvernance et éthique** : échelles de salaire, type de contrat et précarité ou non des emplois, prises de décision ?
- **Relation avec la structure** ; envie de participer, qualité de l'accueil, disponibilité pour accompagner les clients MonA...

Une fois les lieux de vente potentiels « ciblés », soit à l'initiative des membres, soit sur sollicitation par les structures, un panel de membres du comité (2 à 5 personnes) va à leur rencontre, et leur soumet un questionnaire (différencié magasin / producteur). Après la visite et le questionnaire, une fiche synthèse est rédigée et présentée en Comité citoyen pour discussion et décision de conventionner ou non, ou de creuser certains sujets, ou de mettre des « conditions » sur des points d'amélioration du commerce.

LA MONA : MONNAIE ALIMENTAIRE

La MonA est une monnaie numérique dédiée à l'expérimentation, développée en partenariat avec la Graine, la monnaie locale de l'Hérault, partenaire du projet. Il s'agit d'un logiciel utilisé par La Graine pour gérer la graine billet depuis 2 ans et demi, développé de manière mutualisée par plusieurs monnaies locales (70k€ collectivement). Un développement de cet outil de gestion internet a été financé et développé par la Caisse pour permettre le paiement en MonA, à partir de l'outil de la Graine. Réalisé sur un **logiciel libre** qui permet de mettre en partage le résultat, le logiciel devait prendre en compte à la fois les besoins des utilisateurs de la MonA, et ceux des points de vente pour définir l'ergonomie de l'interface et de fonctionnement.

La Graine a également apporté une dimension légale (toute monnaie doit être portée par une association dont c'est le seul objet par exemple). La Graine héberge aussi le comptoir des habitants (paiement physique des



cotisations, réponse aux expérimentateurs) et accueille le salarié TàV qui assure son suivi et les travaux de maintenance.

RETOUR DE LA CAGETTE SUR L'EXPERIENCE MONA.

La Cagette fait partie des 5 lieux conventionnés depuis le début du projet comme partenaires ; En sept 2023 3,8 % du CA est fait en MonA ce qui représente 11 000€ sur les 290 000€ de CA (avec une part croissante : 1,2 % en février).

Parmi les utilisateurs de la Mona, 41 % sont des nouveaux coopérateurs ; les autres étaient déjà coopérateurs mais voient leur pouvoir d'achat amélioré (en témoigne la valeur moyenne du panier).

Un gros travail a été fait sur l'accueil des Monageots (nom donné auxcoop utilisant la MonA), porté par le Comité Solidarité. Le projet de Caisse est devenu un axe structurant du développement de la Cagette, avec notamment son inscription dans le programme 2023-2024 de la coopérative, et du temps salarié qui lui est consacré.

2- PREMIERS RÉSULTATS ET AVANCEMENT DU TRAVAIL DE RECHERCHE

Au 1^{er} octobre 2023,

- **431 expérimentateurs** ont été mobilisés pour l'expérimentation :
 - 47 membres du comité citoyen
 - 52 personnes orientées par les partenaires, pour s'assurer que des personnes en précarité puissent bien accéder au dispositif
 - 332 tirés au sort (sur un objectif de 400 personnes représentatives de la population de la métropole), selon 3 catégories d'âge et 4 catégories de revenus.
- Dont **353 personnes sont enregistrées à la MonA**, après avoir participé à une réunion d'accueil obligatoire.
- Dont **325 personnes ont cotisé au moins 1 fois**
- Dont **311 personnes ont déjà acheté en MonA.**

Le montant total de cotisations + dons versés est de 72832 € ; soit une cotisation moyenne autour de 60€/mois ; et une cotisation médiane (en août) de 40€ ; et 1/4 des personnes qui cotisent 110€ ou plus. Le coefficient de corrélation avec le revenu s'établit à 0,7 ce qui est un taux élevé (au-dessus de 0,5 on est sur une bonne corrélation). **Le budget de la caisse a été consommé à hauteur de 44 k€** pour compléter les cotisations et distribuer les 100 MonA à chaque cotisant.

On observe donc :

- **Une « perte » aux différentes étapes d'intégration :**
Les premiers contacts avec certaines personnes qui ont abandonné mettent en avant comme cause des départs de Montpellier, des oublis, le fait que les points de vente sont trop peu accessibles ; la réunion d'accueil est aussi perçue comme un frein (demande un niveau d'implication trop fort, ou trop compliqué d'accès)...
- **Les achats sont inégalement répartis entre les commerces :**
50 % des achats en MonA en valeur sont effectués à la cagette, 23 % à la Biocoop, et 13 % chez les producteurs pour un total d'achats en MonA de 102 k€ et une dépense moyenne de 25€.
La Cagette est le lieu le plus fréquenté ; ce qui s'explique par le fait que c'est un des 1ers points conventionnés, avec des horaires très larges, qui vend tous les types de produits. La Biocoop a été conventionnée plus tard ; mais sa part continue d'augmenter ;
- **Des freins à la participation et le non-recours :**



Le phénomène d'abandon et/ou du non-recours ne s'observe pas sur toutes les cohortes ; les personnes adressées par les partenaires notamment ne sont pas concernées par des abandons. Les associations ont fait beaucoup d'accompagnement ; la question de l'outil numérique est centrale. Le CCAS indique que le choix de n'utiliser qu'une monnaie numérique était potentiellement un frein, mais se lève avec de l'accompagnement ; comme la réunion d'accueil qui doit être préparée. NB : l'acte d'achat ne nécessite pas d'action numérique (hormis les commandes de vrac) ; avoir un téléphone est utile mais pas du tout obligatoire ;

Pour information, le protocole d'enquête prévoit un focus avec les travailleurs sociaux sur l'accompagnement nécessaire.

POINT SUR LE BUDGET

Budget de la Caisse :

- **230 k € de financements publics et privés** (Fondation Carasso, Fondations de France, Ville, Métropole, Région et CD34) ;
- **72 k€ de cotisations (à fin septembre)**

NB : une partie des contributions Ville et Métropole vient de l'État via le Plan Pauvreté (fonds Mieux manger pour tous) ; l'État intervient aussi via la DREETS et la DRAAF. Il est convenu qu'il conviendrait de réfléchir avec les partenaires aux modalités d'affichage de cette participation de l'État

Pilotage, animation, des différents chantiers et axes de travail sont financés par des contributions diverses.

Consommation de ce budget :

Sur les 117 k € de MonA distribués au 1^{er} octobre 2023, 38 % sont financés par les subventions, soit une consommation à un rythme plus faible qu'imaginé. Ce qui permet avec le même budget initial de poursuivre l'expérimentation jusqu'à fin juillet 2024.

NB : ce résultat est lié non seulement au niveau de cotisation importantes (6° € en moyenne), mais aussi au temps nécessaire de mobilisation amène à une conso du budget à l'été 2024.

Un collectif de coopération a été organisé en juillet 2023 auquel ces données ont été présentées ; de même ce constat a été partagé avec le Comité Citoyen ; l'idée de rallonger l'expérimentation a été validée.

La proposition qui a été validée et qui est présentée au comité institutionnel est donc la suivante :

- **PHASE 1** : Février 2023 – Juillet 2024 (18 mois) : Expérimentation avec 400 participant-es
- **PHASE 2** : Août 2024 – Décembre 2025 (18 mois) : Expérimentation avec 600 participant-es

LE DISPOSITIF DE SUIVI RECHERCHE

Méthode et avancement

Le collectif d'acteurs et de chercheurs qui porte le projet articule depuis le début la co-conception du projet un travail avec un Comité scientifique qui construit- dans le temps- une méthode d'observation.

Des **données sont collectées sur les effets potentiels du dispositifs** (NB ; il sera difficile de parler de mesure d'impact à proprement parler vue la courte durée du dispositif) :

- **Accès et sécurité alimentaire,**
- **Citoyenneté alimentaire** :politisation, sensibilisation, développement du pouvoir d'agir , de la pensée critique...
- **Paysages alimentaires,** notamment dans les quartiers moins dotés en points de vente, chaîne d'approvisionnement...
- **Articulation avec le projet de sécurité sociale de l'alimentation...**



Les méthodes employées sont multiples :

- Des **questionnaires** ont été administrés auprès de 43 personnes du Comité citoyen (sur 47), et de 210 expérimentateurs
- Des **entretiens individuels** avec les parties prenantes ont été organisés et vont se poursuivre
- Des **entretiens collectifs** type « focus groupe »
- La **documentation** de tous les processus
- Des **ateliers- recherche de croisement des savoirs** (discussion des 1ers résultats de la recherche, production plus collective)

A ce stade la collecte est encore en cours, pour **des résultats intermédiaires attendus en mars 2024 et consolidés à l'été 2024**.

Le principe d'observation respecte une logique longitudinale, avec un système de « photo à T0 » à l'entrée dans le comité citoyen ou dans le dispositif ; cette « photo » sera répétée à 8 ou 10 mois de participation au dispositif pour observer les éventuelles évolutions. Les analyses vont concerner des récits sur le vécu, la pratique, des apprentissages, mais aussi une analyse plus objective des dépenses dans les lieux d'achats, sur quels types de produits (légumes, protéines, bio, local) pour essayer d'évaluer les impacts sur les pratiques du système alimentaire

Liens avec le collectif Sécurité Sociale de l'Alimentation et les autres collectifs

Le **collectif initial est constitué d'organisation nationales** (Réseaux CIVAM, Réseau Saliariat, Greniers d'abondance, Confédération paysanne, Vrac, Démocratie Alimentaire, ISF Agrista...) **qui structurent le projet depuis 2019**. En parallèle, une multitude d'initiatives locales émergent (dont la caisse de Montpellier) et les deux réseaux se parlaient. **27 initiatives locales sont dans le réseau (dont 1 en Belgique), avec une grande diversité de forme**. Un collectif unique avec les 2 branches a été constitué ; **La Caisse participe aux travaux du collectif**. A titre d'exemple, mercredi 18/10/2023 une rencontre avec 5-6 députés de différents partis est prévue, avec des membres du collectif national et des membres des initiatives locales.

Il y a beaucoup de partage de la démarche avec d'autres initiatives, souvent sur la base de sollicitations de ces territoires (Gironde, Bordeaux, Grenoble, Alsace, Paris XIVème, Paris XVIIIème...) ; un travail de recensement de ces initiatives est effectué au niveau du collectif national.

Par ailleurs, on observe une **très forte médiatisation de l'expérimentation**, au niveau local comme national. Cette notoriété est liée aussi à la conjoncture de crise sur les problématiques de précarité alimentaire ; avec aussi le risque d'une attente peut-être trop forte par rapport à l'expérimentation.

3- SCENARIOS DE SUITE

CHANTIERS DE 2023- 2024 :

Si le prolongement de la phase 1 est bien validé jusqu'à l'été, également par les fondations pour le financement des ressources humaines :

- Prolongation de **l'expérimentation avec les 400 personnes** ;
- Poursuivre **l'expérience de démocratie alimentaire**: réunions des expérimentateurs dans les quartiers, poursuite du travail du comité citoyen, animation conférences, ateliers cuisine...
- Le **conventionnement va se développer avec un focus sur des lieux dans des quartiers plus périphériques**, pour accompagner des initiatives ; un lien se crée notamment avec TZCLD qui projette la création d'une épicerie sur les Hauts de Massane, et pourrait être un futur lieu conventionné.
- Le **groupe de travail sur le Modèle économique** va se renforcer et travaillera aux conditions de poursuite de la Caisse. Une 1ère rencontre a eu lieu en septembre avec des nouveaux lieux de vente ; un travail avec un groupe d'étudiants via le Master 2 ESS (Delphine Vallade et Jean Cartelier) va être



engagé, avec un focus sur la place des entreprises dans le fonctionnement de la caisse (contribution des points de vente conventionnés, d'autres entreprises comme structures employeuses?)

- Un **objectif fort est d'inscrire la CAC dans le projet TerrAsol**, avec d'autres projets portés par les différentes partenaires, **qui pourrait donner lieu à des financement Banque des Territoires** sur plusieurs années
- Poursuite du **travail de recherche**

OUVERTURE SUR 2024 – 2025

Au vu de l'intérêt porté à la Caisse et des échos très favorables qu'elle suscite, et de l'enjeu que représente la précarité alimentaire aujourd'hui, le sujet a pris de l'ampleur, et requestionne sur l'intérêt de cette phase 2. Par ailleurs, pour la recherche un temps plus long serait bienvenu pour avoir des résultats consolidés et plus poussés.

C'est pourquoi il est imaginé une phase 2 jusqu'à fin 2025 pour :

- Faire **évoluer les conditions de l'expérimentation** pour essayer notamment de déjouer certains biais, sur la base du retour d'expérience de la phase 1,
- **Expérimenter un 1er pallier de changement d'échelle** (800 participants par exemple), pour identifier les besoins que cela génère sur l'ergonomie du dispositif, l'autonomisation de certains processus, la démarche d'intégration dans l'expérimentation, quels sont les ajustements, rationalisations à envisager ?

Cette idée d'une **phase 2 est rendue possible par la perspective d'un financement via la Banque des Territoires**, dans le cadre du projet TerrASol, dont la temporalité (démarrage de la phase de Réalisation à la rentrée 2024) ; le principe étant le doublement des investissements faits par le territoire. A date il n'est pas identifié de point de blocage sur le principe de retenir un projet comme la Caisse ; la BDT (ex Caisse des dépôts) serait même intéressée à accompagner un projet de caisse au niveau national.

L'intérêt de cette phase 2 sera aussi à questionner auprès du Comité Citoyen, des points de vente, des partenaires... en ayant conscience que cela recule également le moment de prendre des décisions sur le post-expérimentation du point de vue de chaque acteur et de la pérennisation dans un cadre qui ne soit plus expérimental.

La CAC a commencé à modéliser le budget global qui serait envisageable pour cette phase 2, sur la base d'une hypothèse de reconduction des contributions de l'ensemble des partenaires ; hypothèse qui est bien entendu à affiner avec chacun.

3M indique espérer reconduire le même financement que 2022-2023 ; sous réserve de vérifier le cumul possible avec le Pacte des Solidarités qui est mobilisé pour les subventions.

NB : les partenaires indiquent qu'il est préférable dans les projections de ne pas prévoir d'augmentation en 2025, mais plutôt un budget stable en 2024 et 2025 car les budgets seront tout aussi tendus.

L'un des membres du Comité citoyen souligne également l'importance que soit débattu en Comité Citoyen l'enjeu d'avoir ou non une caisse financée à plus de 50 % par la cotisation, en regard de la légitimité des citoyens à piloter la Caisse.

Les scénarios sont en train d'être dessinés pour proposer une maquette d'expérimentation phase 2 avec une montée en puissance, qui nécessitera aussi de consolider les postes et de les renforcer pour intégrer 400 expérimentateurs supplémentaires.



Seraient également à développer pour cette phase 2 les autres axes de financement privé et de cotisation, travail amorcé dans le Groupe de travail Modèle économique :

- Proposition de **contribution des points de vente**
- **Défiscalisation des sur-cotisations** ; levier contre le risque d'essoufflement des sur-cotisations
- **Contribution des entreprises** (via leur fonction employeur ou autre)
- **Financement public** : recherches d'autres services qui pourraient devenir partenaires : alimentation, santé, compétence économique...

La Graine

Gérard Straumann

La Graine porte un projet plus ambitieux et rapide pour aller vers un paysage alimentaire intégrant la Caisse. Le souhait est de rendre la Caisse plus solide, en lui permettant d'atteindre un autofinancement de gestion : il est anormal que des structures commerciales voient leur chiffre d'affaires augmenter sans aucune participation ; en rythme de croisière il faudrait donc dégager un budget de frais de gestion pour être équitable par rapport aux structures économiques classiques.

Une piste de développement : les 400 membres de la Graine pourraient intégrer la MonA.

La Graine rappelle qu'une monnaie locale doit s'appuyer sur un fonds garanti. Ainsi 70000 graines sont aujourd'hui en circulation et la Graine a un contrat de 70 k€ à la NEF. La NEF peut accorder des prêts sur cette base, ce qui peut être aussi un levier d'aide aux agriculteurs.

La **Graine souligne qu'il serait intéressant de tester une participation des commerces**, éventuellement d'entreprises, pour consolider le système en montrant que l'on peut aller au-delà de la sur-cotisation des citoyens, et aller dans le sens d'une vision encore plus systémique. Cela peut passer par une conversion de la MonA en Graines, ou l'application d'une taxe de reconversion de la MonA, comme c'est le cas pour la Graine (avec des taux variables, voire nul pour les producteurs).

Marie Massart indique que, si ces évolutions sont effectivement intéressantes pour un développement de long terme, il faut aussi veiller à ne pas revenir sur les principes de conventionnement sur la base desquels les lieux de vente ont accepté de participer à l'expérimentation ; parmi lesquels le fait qu'il n'y avait pas de coût de reconversion de la MonA en euros.

Il est convenu collectivement que ces pistes sont à creuser pour éventuellement les tester en phase 2.

4- TOUR DE TABLE DES INSTITUTIONS : ACTUALITES, PERCEPTION DE LA CAISSE, REACTIONS...

Ville de Montpellier

Marie Massart

La Ville souligne la **dimension participative et citoyenne très importante dans ce projet**, mais souligne qu'il n'est pas facile d'embarquer les autres élus, au-delà de l'idée générale. Le contexte actuel de préoccupation devant **la montée de la précarité et de l'inflation, donne encore plus de sens au projet, mais le confronte à l'urgence sociale liée à l'aide alimentaire**. Avec le risque que répondre à la nécessité de manger passe devant les enjeux de qualité et de dignité liés défendus par la Caisse. On observe globalement une baisse des achats des produits bio, et des fruits et légumes ; la réponse apportée par le projet de Caisse concerne à ce stade très peu de personnes ; ce qui rend le projet difficile à porter en tant qu'institution.

La Ville porte aussi :



- Le projet de **la Cité de l'alimentation** (cuisine central adossée au MIN, camion pédagogique, cours de cuisine, lien avec les écoles)
- Le **projet de création des maisons d'alimentation solidaires**, pour véhiculer les mêmes valeurs que celles portées par Territoires à Vivres et la Caisse ; cela pourrait prendre la forme de cantines populaires, d'épicerie solidaires, de lieux de rencontre... le diagnostic a démontré le besoin de lieux.
- Le **lien avec la Caisse a été fort**, car le réseau d'acteurs a pu s'appuyer sur TàV.

Séverine Saint Martin

Elle adresse ses remerciements et félicitations à l'équipe, notamment sur la **dimension participative**, pour l'engagement et la maturité acquise ; elle souligne l'évolution entre le lancement à Pitot le 28 janvier et l'Assemblée citoyenne du 30 septembre à la Mosson, avec un **réel développement du pouvoir d'agir du comité citoyen** entre ces deux temps de présentation.

Elle souligne **l'importance de voir qu'un collectif de citoyens et d'acteurs engagés peut changer une façon de voir un sujet et apporter des réponses nouvelles** ; c'est la vraie innovation sociale ; dans une ville précurseur depuis 2006 sur cette innovation sociale, formalisée côté société civile et sur un sujet d'actualité majeur qu'est la précarité économique et alimentaire, notamment aussi chez les étudiants.

La Ville apprécie également un **bel équilibre avec les partenaires institutionnels**, qui aident à l'impulsion. Elle sera intéressée par les effets potentiels, même si déjà des mots apparaissent, de reprise de confiance dans un collectif, de fierté d'appartenir un collectif, une conscientisation et un apprentissage.

Enfin la **Ville réaffirme que la participation citoyenne est en enjeu fort pour la collectivité**, qui se construit progressivement sur des questions plus tôt d'aménagement ou de mise en œuvre de politiques existantes, mais dans une démarche complémentaire à celle de la Caisse. L'Engagement citoyen sera d'ailleurs le thème retenu pour la 3ème Saison de Montpellier.

Métropole de Montpellier

Emmanuel Thomas

Lors du rassemblement Eurocities **sur le thème de la justice alimentaire Montpellier a été très repéré sur ces sujets, en particulier pour sa vision systémique**, qui renforce la préoccupation qu'avait déjà la collectivité de privilégier cette approche. Cette dimension n'est pas commune dans toutes les expérimentations ; et génère la **prise en compte d'externalités** qui vont bien au-delà de la solidarité vers les consommateurs.

Les 1^{ers} retours sont présentés sont positifs et satisfaisants, même si la formalisation des résultats est très attendue ; la **Métropole réaffirme donc être aux côtés de la Caisse** ;

Financièrement pour 2024-2025, la Métropole a la volonté de trouver des solutions même si les contraintes budgétaires sont fortes. Le bouclage des budgets Ville et 3M est réellement compliqué, notamment en raison de coût de l'énergie, mais 3M défendra ce dossier Caisse.

Isabelle Terrasson

3M porte depuis 2015 une **politique agroécologique et alimentaire et le projet de Caisse est parfaitement en écho avec le projet institutionnel de la métropole** avec les axes

- D'installation,
- De structuration des filières alimentaires de la métropole,
- D'accès de tous à une alimentation de qualité et choisie ;

La Métropole est très intéressée par les résultats de l'observation des effets de la CAC , notamment dans la perspective de sa contribution à ObsAlim.



3M soutient les expérimentations innovantes, avec l'idée d'essai au niveau local, puis d'un changement d'échelle ; elle est donc très intéressée par cet aspect de l'expérimentation. A noter : pour les assises territoriales de l'agro-écologie et de la transition alimentaire qui se dérouleront à Montpellier les 2 et 3 décembre 2024, les élus ont choisi le changement d'échelle comme thématique.

3M vient également de lancer une **étude sur l'accompagnement de la transformation du paysage alimentaire**, pour identifier les leviers publics à actionner ; avec notamment :

- Une attention à la mobilisation des citoyens.
- Une réflexion pour intégrer les points de distribution MonA sur la plate-forme Bocal qui cartographie les points de vente en circuit courts ; de nouveaux développements de la cartographie sont en cours pour la faire évoluer et la rendre plus participative sur le territoire 3M Pic St Loup et Pays de l'Or.

Enfin 3M souligne que la **piste d'expérimentation avec les entreprises est particulièrement intéressante**, puisqu'il peut y avoir au sein des entreprises des travailleurs pauvres et des salaires plus élevés , et que cet enjeu pourrait permettre de faire entrer dans le projet ces acteurs économiques.

Conseil Départementale Hérault

Patricia Charvin

Le **CD34 annonce que la convention avec le projet a été délibéré**. L'attente du Département est de voir maintenant rapidement comment travailler avec les publics en grande précarité suivis par les services sociaux du département. Une demande de contact est formulée pour la Caisse rencontre Nathalie Miraud ou Nathalie Boulon ou Patricia Charvin.

Le CD34 aide et finance depuis longtemps des épiceries sociales et solidaires, ainsi que les Petits Débrouillards sur des projets en lien avec l'alimentation dans les épiceries ; il attend maintenant beaucoup de la coopération avec la Caisse pour aider ses publics.

NB : en Gironde c'est le CD33 qui est le chef de file de l'expérimentation ; à Lyon c'est la Métropole mais avec les compétences départementales sur son périmètre ; il serait intéressant de les associer aux échanges.

Région Occitanie

Aubane Verger

La Région se positionne aujourd'hui comme financeur, mais participe à peu de réunions. Des **perspectives émergent sur l'accompagnement d'autres caisses** qui émergent en Région Occitanie ; un projet assorti d'un **engagement financier sur 2024 et 2025 a été déposé pour accompagner 4 territoires d'expérimentation** (Montpellier, Toulouse, Aude et Ariège), qui est en attente des arbitrages budgétaires en novembre.

La solidarité alimentaire est un pilier du Pacte Alimentaire signé en 2018. Un des axes de la stratégie de 2022 est de pousser l'innovation sociale, et de développer les filières notamment de produits frais.

Enfin un budget participatif va être soumis au vote en décembre, avec différents projets de solidarité alimentaire notamment des caisses.

La **région identifie plusieurs territoires dans lesquels des projets de Caisse émergent** :

- Le Gard,
- Un collectif Cévennes
- Le Gers , qui est un des deux territoires alimentaires choisis au niveau national pour une expérimentation de chèques alimentaires gérés par Cadoc (entreprises de tickets-restaurant)



Une alerte est émise sur le risque qu'un dispositif de chèque alimentaire n'ait pas d'effet levier sur le système alimentaire, voire soit contreproductif s'ils permettent seulement des dépenses supplémentaires dans le réseau classique. Les effets induits sur le système alimentaire et la santé ne seront pas développés ; ce sont des axes à souligner pour les autres expérimentations qui ont une visée plus systémique.

DRAAF Occitanie

Ange Villevieille

La DRAAF finance des projets contre précarité

- Sur les fonds propres de la DRAAF Région Occitanie
- Via l'appel à projet « Mieux manger pour tous » : ce plan dégage 20M€ au niveau local, dont 1,6 M€ pour l'Occitanie ; 121 dossiers ont été déposés en Occitanie ; seront retenus 3 projets par départements seront retenus soit $3 \times 13 = 39$ projets.
- Via les PAT projets alim de territoires mis en œuvre par les collectivités publiques ; subventions pour 1 poste de chargé de mission et de projet de lutte contre la précarité sur leur territoire (contribution au financement de la CAC). Mais grosse inquiétude sur les suites des financements créés pour les PAT mais non pérennes

La DRAAF a financé une partie de l'évaluation de la caisse – une demande de reconduction est en cours d'instruction.

Emmanuel Thomas (3M) précise que les négociations sont en cours sur le pacte des Solidarités (poursuite du plan pauvreté), via lequel la Métropole et la Ville apportent un soutien (abondement de 1 pour 1) ;

DREETS

Non représentée

Pour information, la Caisse reste en attente de réponse sur une contribution du fonds Mieux manger pour Tous pour un financement pour 2024.

5- ECHANGES CONCLUSIFS...

Le budget Caisse est consolidé pour poursuivre l'expérimentation jusqu'à l'été ; Les financements de l'animation et du suivi sur ce semestre supplémentaire est en cours discussion avec des fondations, en particulier pour rémunérer les salariés (à date 4,6 etp ; avec des CDI, des CDD jusqu'à fin décembre 2023).

Les partenaires présents donnent leur accord pour :

- Le **prolongement de l'expérimentation dans les conditions actuelles (400 expérimentateurs) jusqu'à fin juillet 2024.**
- Le **souhait de déployer la phase 2 est conditionnée par l'obtention de financement de la Banque des Territoires**, pour la préparer et faire en sorte que les procédures soient moins déployées dans l'urgence (notamment le recrutement de nouvelles personnes : un des enjeux qui apparaît est d'aller chercher des participants plus éloignés – par exemple niveaux de diplômes moins hauts...). Cela permettra également de mieux penser le processus d'évaluation...).
- La CAC est **en attente des signaux des partenaires pour savoir quel scénario engager .**

Les participants au comité institutionnel seront invités pour **une nouvelle rencontre dans 6 mois en avril-mai 2024.**